

LA FEUILLE DU PARC

NATUREL RÉGIONAL
DE LA FORÊT D'ORIENT



La Voie verte des Grands Lacs Seine et Aube - ©Laurène Philippot

Cet été, le vélo est mis à l'honneur dans le Parc : après le passage de la course Paris-Troyes le 20 mai, c'est la 9^e étape du Tour de France qui le traversera le 7 juillet ! Ces deux grands événements cyclistes sont aussi l'occasion de revenir sur la place des moyens de déplacement « doux » au sein du Parc, qui cherche à les valoriser.

Le vélo au cœur du territoire

La topographie du Parc, alternant le plateau de la Champagne crayeuse, les espaces vallonnés de la Champagne humide et les vallées encaissées du Barrois, offre un espace d'entraînement idéal pour les cyclistes ! Mais c'est aussi un espace où les paysages de nature se succèdent et invitent à être découverts.

Dans cet objectif, la voie verte des Grands Lacs Seine et Aube permet d'atteindre le territoire à vélo depuis l'agglomération troyenne (longueur totale de l'aller-retour entre Troyes et Dienville : 100 km). Il est prévu de rallonger son tracé vers la Haute-Marne, afin de permettre aux visiteurs de poursuivre leur parcours vers le lac du Der.

Un nouveau tronçon est aussi planifié entre la gare de Vendeuvre-sur-Barse et la Maison du Parc, afin de faciliter la connexion avec les transports en commun pour les cyclistes.

Une émission « Tour de France de la biodiversité » sera diffusée en parallèle des étapes du Tour pour valoriser les richesses naturelles du territoire et vous inciter à aller à leur découverte à vélo !

Célébrer les mobilités douces

Pour appuyer la nécessité du développement des vélovoies, tant pour les usagers que pour la biodiversité, l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) organise une Fête des Voies vertes, les 14 et 15 septembre à la Maison du Parc et à la Maison des Lacs ! Au programme : randonnées à vélo, animations, stands et conférence ! Le tout gratuit, et assorti d'une exposition à la Maison des Lacs du 27 août au 15 septembre 2024.

Enfin, un tour du Grand Est à vélo consacré à la biodiversité et accompagné de conférences aura lieu mi-septembre, faisant le lien entre les 6 PNR régionaux, le Parc national de Forêts et ODONAT Grand Est (Office des Données Naturalistes du Grand Est).

À vos guidons pour découvrir le territoire du Parc sous un nouvel angle !

► Consultez la rubrique « Cart'info » en page 3 pour découvrir le tracé de la Voie verte des Grands Lacs Seine et Aube ! Cette carte est aussi téléchargeable dans les brochures du site internet du PnrFO : pnr-foret-orient.fr/découvrir/brochures/

EDITO

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est engagé dans un processus de révision de sa Charte.

Ce document est un contrat. Il décrit un projet de territoire et les défis à relever. Il dessine une nouvelle ambition et définit une stratégie. Il est un guide pour construire notre avenir.

La révision de la Charte vient de franchir une étape cruciale en mai dernier : une délégation nationale, composée de scientifiques, de représentants de l'État, de la région Grand Est et de la Fédération des Parcs naturels régionaux a mené un audit. Elle a pu valider sur le terrain, durant deux jours, sur 8 séquences et 16 thématiques la mise en œuvre de ce document.

Accompagnés d'élus du secteur, de nos partenaires nombreux et de nos agents, nous avons dû faire la démonstration de la mise en application de nos actions.

Dans les semaines et mois à venir, nous poursuivrons ce parcours afin de construire et proposer les actions collectives avec une ambition partagée par le plus grand nombre d'acteurs des 58 communes qui composent le PNRFO.

Jésus
CERVANTES,
Président du
PnrFO



[Handwritten signature]

Contact

Un projet en lien avec le territoire ? Une question sur un point touristique ? Une recherche dans un domaine lié au Parc ? Nous sommes là pour vous renseigner !

Maison du Parc, 10220 Piney
www.pnr-foret-orient.fr
03.25.43.38.88 / info@pnrfo.org

Nos réseaux sociaux :
[Facebook icon] [parcnaturelregionalforetorient](https://www.facebook.com/parcnaturelregionalforetorient)
[Instagram icon] [@parcnaturelregionalforetorient](https://www.instagram.com/parcnaturelregionalforetorient)

Le Festival des Lacs d'Orient en Champagne



Ateliers d'initiation au violon et au violoncelle à la Maison du Parc en 2023 - ©PnrFO

Du 17 au 20 juillet, le Festival des Lacs d'Orient en Champagne revient pour sa 8^e édition !

Au cœur de sites emblématiques de la Champagne humide, venez écouter des virtuoses internationaux de la musique classique lors de cette nouvelle édition du Festival des Lacs d'Orient en Champagne ! Et pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, tous les concerts sont gratuits et en accès libre !

Organisé par l'ADATOEA (Association Découverte et Animation du Territoire d'Orient et de l'Est Aubois) et soutenu par le PNRFO, l'événement permet de se plonger dans la musique classique du XVIII^e siècle à nos jours. Vous pourrez vous laisser porter aussi bien par des sonates de Mozart que par « Il était une fois dans l'Ouest » d'Ennio Morricone ! Le tout en s'intégrant dans des édifices patrimoniaux et des sites naturels d'exception, afin de rendre cette expérience inoubliable...

Les concerts auront lieu à l'auditorium de Villehardouin le 17 juillet (19h), à l'église de Jasseines le 18 juillet (19h), à celle de Radonvilliers le 19 juillet (19h) et en bord de plage à Géraudot le 20 juillet (18h) puis dans la salle des fêtes de la commune (19h).

En parallèle, l'association vous propose de vous initier au violon et au violoncelle lors d'ateliers découverte gratuits et ouverts à tous, supervisés par des concertistes de renommée internationale : rendez-vous sous la longère à proximité de la Maison du Parc, les 18, 19 et 20 juillet de 11h à 12h. Un atelier est aussi organisé au centre de loisirs de Charmont-sous-Barbuise le 18 juillet dans l'après-midi !

Programmation détaillée disponible sur :

- pnr-foret-orient.fr
- grandslacsdechampagne.fr
- sortirdanslaube.com

Les musiciens vous attendent pour vous faire vivre un moment unique !

Observatoire des paysages : les évolutions d'un territoire

À la fin des années 1990, le PNR a lancé son Observatoire Photographique des Paysages. L'idée de cette démarche était de quadriller le territoire d'un ensemble de photos, de manière régulière, afin d'observer l'évolution des paysages du Parc. Les premières campagnes photographiques ont eu lieu entre 1997 et 2000. En 2024, le Parc relance cette initiative... Grands changements ou points de détail, ces 20 dernières années ont marqué leur passage dans nos paysages.

- Vous souhaitez reproduire cette démarche avec vos anciennes photos ? Envoyez-nous le résultat sur : paysage@pnrfo.org !

▶ Lesmont, 1998-2024

À Lesmont, la plage au bord de l'Aube a disparu, du fait du creusement du cours d'eau (débit plus régulier sur l'année après la création du lac du Temple et du lac Amance). On remarque aussi une végétation plus développée sur les berges. À l'arrière plan, les peupliers ont été coupés.



©Jacques Vilet



©PnrFO

▶ Vendeuvre, 1998-2024

Dans ce quartier de Vendeuvre-sur-Barse, on remarque l'envasement et la végétalisation d'une partie du cours de la rivière, processus bénéfique au développement de la biodiversité. Une fenêtre a été ouverte dans le mur du bâtiment qui est devenu la médiathèque actuelle. Les cheminées ont disparu sur les immeubles d'habitation, et deux arbres coupés en bord de route.



©Jacques Vilet



©PnrFO

▶ Argançon, 1998-2024

Suite au développement du boisement sur ce coteau surplombant Argançon, le point de vue de 1998... n'existe plus ! On devine la cheminée du bâtiment central à travers les branches.



©Jacques Vilet



©PnrFO

Repenser l'espace collectif de nos villages

Diagnostics de paysage



En 2024, le Parc élabore les 27^e et 28^e diagnostics communaux* de paysage. Il vous présente le dernier en date sur la commune de Magny-Fouchard.

Repenser et revégétaliser le cœur de village

Le village présente la problématique d'être séparé en deux par la route départementale. Le projet propose d'aménager deux espaces bordant la route, de manière à renforcer l'ambiance de centre de village via des places publiques. Ce nouvel environnement apporterait ainsi un lien entre les deux parties du village et inciterait les automobilistes à ralentir lors de la traversée de la commune. Il est également proposé de végétaliser ces places par l'implantation d'arbres, arbustes et vivaces, ainsi que définir une gestion différenciée des espaces en herbe.

Cette mise en œuvre permettrait dans un même temps de valoriser la pizzeria en améliorant son cadre paysager.



Qu'a-t-on le droit de faire dans une Réserve naturelle ?

Photo : Grues cendrées
- ©Christine Tomasson

La Champagne humide, ses forêts et ses lacs ont depuis longtemps été identifiés comme site d'intérêt majeur pour les oiseaux (reproduction, halte migratoire, hivernage...) comme pour la flore.

Sur le Parc naturel régional, deux Réserves ont été créées pour valoriser et préserver notre patrimoine écologique commun. Leur superficie ne concerne qu'une petite partie du PNR, sur laquelle les activités sont limitées pour protéger les espèces qui s'y trouvent.

La Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient a été créée en 2002 par l'Etat, afin de préserver la richesse ornithologique du site, d'intérêt national et européen. Elle concerne une grande partie du lac du Temple, une portion du lac d'Orient et les rivages proches. Avec ce statut, l'ensemble des activités menées sur le site doit avoir un impact nul ou positif sur la biodiversité, en particulier les oiseaux. C'est pour cette raison que de nombreuses activités sont restreintes dans le périmètre de la Réserve (accès interdit au grand public notamment), afin de limiter au maximum le dérangement des espèces en recherche de quiétude.

Dans la Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges, créée en 2010, c'est la diversité floristique qui est l'enjeu clé du classement. Ainsi, les activités autorisées visent principalement cet enjeu. De fait, certaines pratiques bénéfiques comme la fauche et le pâturage y sont mises en œuvre. La fréquentation du public aux alentours du site est possible. Dans le périmètre de la Réserve en revanche, elle est interdite pour empêcher la cueillette et le piétinement.



Financé par
l'Union européenne

En 2023, l'UE a contribué à hauteur de 91 830 € au fonctionnement de la RNN, soit 37,7% du budget, et à hauteur de 18 142,84 € au fonctionnement de la RNR, soit 40,4% du budget.

*Un diagnostic communal de paysage, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un livret qui étudie les paysages et l'architecture à l'échelle villageoise :

- ▶ Organisation et évolution du village au fil du temps
- ▶ Analyse - Recensement du patrimoine paysager et architectural
- ▶ Réflexion avec l'équipe municipale pour l'amélioration du cadre vie
- ▶ Illustration de certaines de ces réflexions sous forme d'un projet précis

Proposition de scénarios et aide dans les démarches

Si ces illustrations ne constituent pas des projets opérationnels, elles visent à donner des pistes d'aménagement possibles au sein des villages. Les services du Parc sont là ensuite pour épauler les communes dans le développement de leurs projets, ainsi que leurs démarches.

▶ Contact : paysage@pnrfro.org

Réflexions d'aménagement le long de la rue de l'église (à gauche) et devant la pizzeria (à droite) réalisées par le PnRFo.



Cart'info

La Voie verte des Grands Lacs Seine et Aube

La Voie verte des Grands Lacs Seine et Aube vous permet d'accéder au Parc naturel régional à vélo depuis la métropole de Troyes !

Pour mieux prévoir votre déplacement, voici quelques informations kilométriques :

- le tronçon Troyes-Lusigny-sur-Barse représente 20 km.
- pour aller de Troyes à Dienville en passant par Géraudot : 49 km.
- la boucle autour du lac d'Orient représente quant à elle 24 km.



La carte est téléchargeable sur le site internet du Parc, dans la rubrique « brochures touristiques » !

Les brèves

La flamme olympique sur le Parc

Le 13 juillet, suivez le relais de la flamme olympique, qui fera étape à Dolancourt et à Mesnil-Saint-Père !

Transportée depuis la Grèce par le Belem, voilier historique, la flamme olympique est arrivée sur le port de Marseille le 8 mai ! Elle traverse désormais la France dans de multiples relais, avant de rejoindre Paris le 26 juillet pour la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Le 13 juillet, elle fera étape dans l'Aube ! Son trajet débutera à Ervy-le-Châtel, puis elle passera par Nogent-sur-Seine, Ville-sous-la-Ferté, Romilly-sur-Seine, Dolancourt et Mesnil-Saint-Père, avant de gagner Troyes. Ne manquez pas les animations prévues localement pour accompagner son parcours !



îlot de libre évolution forestière - ©PnRFO

Îlots de libre évolution forestière : devenez acteurs de la biodiversité !

Les îlots de libre évolution forestière sont des parcelles où l'exploitation des arbres et végétaux est volontairement suspendue pendant 70 ans. Les arbres peuvent y accomplir leur cycle de vie naturel entier jusqu'à leur effondrement et décomposition complète.

Ils représentent des micro-réserves forestières naturelles, en favorisant la préservation de la biodiversité, la diversité génétique des forêts et le maintien d'une bonne fertilité des sols.

Un partenariat entre la Région Grand Est, ses PNR et la Fondation du Patrimoine vise à développer leur nombre dans la région. Le 1^{er} d'entre eux sera localisé à Brienne-la-Vieille ! Dans ce cadre, la Fondation du Patrimoine organise une campagne de mécénat afin de pouvoir aider les propriétaires forestiers à s'engager dans la démarche et à préserver ces îlots. Vous souhaitez contribuer ? Rendez-vous sur fondation-patrimoine.org !

Projet de l'« Oeufservatoire »

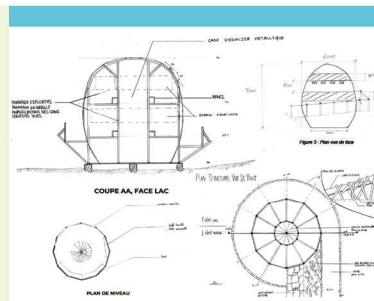
Les 18 et 19 avril 2024, l'équipe du Parc était présente sur la Technopole de l'Aube en Champagne dans le cadre du Green Build Challenge. La première édition de ce défi étudiant a porté sur la construction décarbonée, en particulier autour du bois.

Durant 48 heures, 24 équipes mixtes issues des écoles ESTP Troyes, EPF Engineering School, IUMP de Champagne-Ardenne et du Lycée Charles de Gaulle de Chaumont se sont affrontés sur différents projets innovants en matériaux biosourcés, dont 5 équipes

sur un projet de transformation d'un observatoire ornithologique du Parc de la Forêt d'Orient !

« L'Oeufservatoire » a remporté le concours du module « Observatoire de la Forêt d'Orient » et le 1^{er} prix du Green Build Challenge ! Bravo à Julien, Léa, Maxime, Lucille et Tatiana pour leur idée d'un observatoire à la fois moderne, fonctionnel, et original !

Ce projet pourrait à terme remplacer l'actuel observatoire du lac d'Orient, dont la structure s'abîme et qui ne dispose pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



Croquis du projet d'« Oeufservatoire »

Agenda des sorties estivales du Parc



Cet été, le Parc et ses partenaires vous proposent de découvrir le territoire et ses richesses d'une multitude de façons : balades ludiques sur le thème de la nature ou de la culture, randonnées de découverte de la région, visites historiques commentées... À vous de choisir !



Le saviez-vous ? Quatre observatoires ornithologiques en accès libre existent au bord des lacs : l'observatoire du lac d'Orient (concerné par ce projet de réhabilitation), les observatoires de Valois et du Pic vert sur le lac du Temple, et celui du lac Amance à Radonvilliers.

Le guide du Parc

Clément Leclercq, guide du Parc, vous propose durant tout l'été des sorties d'observation naturaliste pour étudier la faune et la flore qui vous entourent, mais aussi des visites commentées de l'Espace Faune, des sorties crépusculaires, des balades consacrées aux mythes et légendes de la Forêt d'Orient...

▶ **Programmation :** pnr-foret-orient.fr/experimentez/suivez-le-guide/
▶ **Contact :** guide@pnrfoto.org / 03.25.43.38.82



Sortie guidée par Clément Leclercq - ©PnRFO

Les Amis du Parc

L'association des Amis du Parc vous propose de nombreuses sorties : randonnées pour découvrir les paysages et la biodiversité du territoire, visites culturelles et historiques commentées, conférences... Découvrez toute la programmation estivale sur leur site internet !

▶ **Programmation :** amis-parc-foret-orient.fr
▶ **Contact :** aap.pnrfoto@orange.fr



Les sorties de l'Office de tourisme des Grands Lacs de Champagne

Visites historiques commentées

En juillet et août, l'Office de tourisme vous propose chaque semaine une visite commentée des communes suivantes : Brienne-le-Château (les vendredis), Dienville (les jeudis) et Vendeuvre-sur-Barse (les mardis). Prévoyez environ 1h30 pour découvrir le patrimoine, les monuments, l'Histoire et les anecdotes de chaque site ! Sur réservation obligatoire.

Balades en calèche

Deux fois par mois de mai à août, des balades en calèche sont organisées pour vous faire découvrir Brienne-le-Château sous un nouveau jour ! D'une durée d'environ 30 min, les prochaines sont prévues les 26 juin, 10 juillet, 24 juillet, 7 août et 21 août. Réservation obligatoire !

▶ **Programmation :** grandslacsdechampagne.fr
▶ **Contact :** accueil@grandslacsdechampagne.fr / 03.25.92.82.41